



Agence française de sécurité sanitaire
des produits de santé

Antibioprophylaxie en chirurgie oculaire - Recommandations de bonne pratique

L'objectif de ces Recommandations de Bonne Pratique concernant l'antibioprophylaxie en chirurgie oculaire est d'identifier les actes chirurgicaux ophtalmologiques et les patients pour lesquels une antibioprophylaxie présente un rapport bénéfice-risque favorable. Le bénéfice se situe à l'échelon individuel (éviter une endophtalmie), le risque se situe à l'échelon collectif (éviter le développement de souches bactériennes résistantes). Il est rappelé que la prévention des infections nosocomiales passe, avant tout, par des mesures d'hygiène et d'asepsie, qui n'entrent pas dans le cadre de ces recommandations mais sont rappelées en introduction.

L'Afssaps a actualisé ses recommandations en précisant que du fait de leur fort pouvoir sélectionnant, les fluoroquinolones topiques ne sont pas recommandées dans le cadre de l'antibioprophylaxie en chirurgie oculaire.

- Antibioprophylaxie en chirurgie oculaire - Recommandations de bonne pratique (03/05/2011) (391 ko)
- Antibioprophylaxie en chirurgie oculaire - Argumentaire (03/05/2011) (617 ko)

Lire aussi

A l'attention des Pharmacies à Usage Intérieure :

- Solution stérile de céfuroxime à 10 mg/mL pour injection intracaméculaire (23/02/2011) (62 ko)- Formule du Formulaire national de la Pharmacopée française